

MÉMOIRE 3

---

LES PLANTES NOUVELLES  
DU TARN

Par M. Alfred CARAVEN-CACHIN

(Lettre adressée à M. A. CHATIN, membre de l'Institut,  
Directeur de l'École supérieure de Pharmacie de Paris.)

---

Nous savons par les remarquables travaux de MM. de Humboldt, Robert Brown, de Candolle, Schow, de Mirbel, Vahlenberg et de plusieurs autres savants botanistes qu'un grand nombre de causes concourent à la dispersion des végétaux.

Notre intention est de signaler, dans ce *mémoire*, des faits nouveaux qui prouvent la puissante action qu'exerce principalement l'homme et les animaux dans la distribution des plantes. Mais avant de commencer cette étude, il est bon, croyons-nous, de jeter un coup d'œil rapide sur la *Géographie du département du Tarn*, notion qui donne, de prime abord, l'aperçu le plus juste de la végétation d'un pays.

Les divisions administratives répondant surtout aux besoins des populations ne correspondent pas toujours avec les divisions que la configuration du sol impose

à la géographie naturelle. Aussi, les limites du Tarn sont, à peu de choses près, celles des diocèses d'Albi, de Castres et de Lavaur qui composaient le pays célèbre dans l'histoire sous le nom d'*Albigeois*, qui fut plus tard enclavé dans la province du Languedoc et aussi celle d'une partie de l'*U'mbrancia* de la Table de Peutinger.

Il présente, sur la carte, une forme presque circulaire, dont le canton de Murat et une partie de celui de Lacaune viennent rompre l'uniformité.

La plus grande partie de son périmètre est formé de lignes tracées par la nature même, telles que : vallées, faites de montagnes, cours d'eau ; mais dans quelques autres parties les limites sont purement conventionnelles.

Le département du Tarn confronte au nord et au nord-est, le département de l'Aveyron ; au sud, le département de l'Aude ; au sud-est, le département de l'Hérault ; à l'ouest, le département de la Haute-Garonne et celui de Tarn-et-Garonne.

Sa surface générale est un plan incliné fortement accidenté par des collines de moyenne élévation : sa déclivité, abstraction faite de l'accidentation du terrain, est dirigée de l'est à l'ouest comme l'indique ses deux principaux cours d'eau le Tarn et l'Agoût.

Sa superficie est de 574,559 hectares 70 ares qui, en tenant compte du relief de la surface, de la constitution géologique du sol et des caractères agricoles se divisent naturellement en *haut* et *bas* pays. Cependant, si nous voulons donner une idée plus exacte des divisions hypsométriques et botaniques de notre pays, nous le diviserons en quatre régions principales :

1° La région des Montagnes (700 à 1266 mètres d'altitude).

2° Les Plateaux (300 à 600 m.).

3° Les Collines (200 à 300 m.).

4° Les Vallées (88 à 200 m.).

Comme on le voit, notre département offre au botaniste un grand nombre de stations diverses pour les plantes. Cependant, la région qui nous occupe, bien que participant à la fois au climat du Midi et des Montagnes et renfermant par conséquent des espèces méridionales et sub-alpines, appartient au climat Girondin : climat humide où presque tous les vents sont les heureux messagers de pluies fréquentes sans lesquelles les contrées schisteuses et granitiques demeureraient infécondes.

Au point de vue de la *Géographie botanique de l'Europe*, le département du Tarn fait partie de la *Région moyenne* qui comprend la plus grande partie de la France. Cette région plus douce et plus tempérée est fort distincte de la *Région hyperboréenne* et de la *Région méditerranéenne*, quoiqu'il soit très-difficile d'en tracer rigoureusement les limites. Il n'est pas non plus aisé de la caractériser d'une manière absolue par sa végétation. Le seul caractère général qu'on puisse lui assigner, c'est que ses forêts sont essentiellement composées du chêne commun (*Quercus robur L.*) auquel se mélange aussi d'autres espèces, telles que le châtaignier, le hêtre, le bouleau, le charme, etc., mais c'est toujours le chêne qui y prédomine. Cette région est presque dans tous les points favorable à la culture des céréales, et en particulier du seigle et du

froment. On peut la partager en deux zones distinctes :

1° L'une *méridionale*, que caractérise la culture de la vigne. C'est dans cette zone que l'on commence à voir prédominer les plantes de la famille des Labiées ; on y cultive avec avantage le mûrier et le maïs.

2° L'autre *septentrionale*, dans laquelle la vigne et le mûrier ne peuvent plus supporter les rigueurs de l'hiver et sont remplacés par le pommier et le poirier. Les forêts se composent presque exclusivement du hêtre ; on y rencontre aussi quelques arbres de la famille des Conifères, et les terres incultes abritent un plus grand nombre de Cypéracées, de Rosacées et de Crucifères que la zone méridionale de la même région.

D'après ces considérations générales, le botaniste qui voudrait se livrer à l'étude de notre flore locale sait d'avance qu'il ne peut trouver dans notre pays que des plantes qui appartiennent à la région moyenne de l'Europe. Les espèces des *régions hyperboréennes* et *méditerranéennes* ne peuvent s'y rencontrer qu'accidentellement et en petit nombre, car les chaînes de montagnes qui enserrrent notre département, sur une grande étendue, apportent un obstacle naturel qui s'oppose bien plus que le climat et la nature géologique du sol, dont on a trop exagéré l'importance, à la diffusion des plantes. Aussi M. de Martrin-Donos n'a pas manqué de signaler dans sa *Florule du Tarn*, les quelques espèces qui ont été introduites dans notre pays par diverses causes dont les principales sont : la culture, les eaux, les laines ou les denrées étrangères.

Ces plantes n'appartiennent pas à proprement parler, à la flore locale et le floriste ne doit s'en occuper

que pour s'assurer si quelques espèces échappées autrefois de ces centres exotiques, n'ont pas fini par se naturaliser dans le pays.

Outre ces innocents semis, contre lesquels il faut savoir se prémunir, il est un phénomène botanique important qui s'est produit dans l'arrondissement de Castres et qui a coïncidé avec l'arrivée des régiments d'artillerie dans son chef-lieu.

Dans une période de sept années (1874-1881), nous avons recueilli, outre les plantes exotiques signalées par M. de Martrin-Donos, et dont plusieurs avaient déjà disparu, plus de *cinquante espèces nouvelles* dont nous allons dresser le catalogue, en le faisant précéder de quelques éclaircissements historiques indispensables, qui prouveront à quel point l'action de l'homme et des animaux peut modifier, en peu d'années, l'aspect botanique d'une contrée.

Depuis l'année 1874, époque où notre ville possède plusieurs régiments d'artillerie, les provisions de céréales pour nourrir les hommes et les chevaux ont dû être achetées en plus grande quantité et centralisées dans de vastes magasins. M. l'Intendant n'a pu nous donner aucune indication précise sur la provenance de ces graines ; tout ce que nous avons appris c'est qu'elles ont été récoltées dans diverses provinces de la France et dans certaines contrées de l'Europe, de l'Afrique et même de l'Asie.

L'administration militaire fait remuer et cribler souvent ces céréales afin d'éviter les causes nombreuses de destruction auxquelles elles sont sujettes, et pour les

maintenir dans un état de propreté indispensable à l'alimentation de l'homme et des animaux à qui elles sont destinées.

Ces criblures sont livrées chaque année à un adjudicataire qui était le fermier de Rauly, près Castres. Ce jardinier intelligent recueille, à son tour, tous ces détritrus, les soumet à diverses opérations minutieuses qui ont pour but de séparer les céréales qui s'y trouvent abandonnées des matières étrangères qui les souillent et jette les résidus dans un champ avoisinant son habitation, où les oiseaux de basse-cour opèrent, à leur profit, un dernier triage.

Si les graines que renferment ces balayures tombent dans un milieu qui convient à leur existence, elles germent, croissent, se développent et fructifient ; dans le cas contraire, elles pourrissent et disparaissent sans laisser dans le sol des traces apparentes de leur passage. Dans le premier cas, l'observateur attentif et instruit constate immédiatement l'apparition de nouvelles espèces de plantes dans des régions où il n'avait pas l'habitude de les rencontrer.

C'est, sans contredit, à l'insu du fermier qui s'est transformé en semeur, que les champs de Rauly se sont tout-à-coup transformés en un ravissant jardin botanique, qui nous réservait d'agréables surprises et de douces émotions.

De ce centre exotique, les graines emportées par le vent ont franchi la route de Toulouse et ont envahi les terres en friches de la gare. Nous avons pu continuer nos études dans ce vaste enclos admirablement approprié au développement des plantes, grâce à l'obligeance de M. le Chef de gare.

Mais, il est une autre cause qui agit singulièrement sur la dispersion des végétaux et dont nous allons parler. Les chevaux, soit qu'ils mangent les fourrages ou les céréales, ne triturent pas toutes les graines ; plusieurs même tombent à terre avec les excréments sans que leur propriété germinative ait souffert par le travail de la digestion. Ces graines ne tardent pas, à leur tour, à naître et à se développer, si les circonstances atmosphériques le permettent. Ce phénomène nous expliquera la présence, soit aux baraquements, campements situés non loin de l'Ardaillé, soit sur le Causse d'Augmontel ou champ de manœuvre, d'un grand nombre de plantes que nous avons déjà rencontrées à Rauly et à la gare et dont nous avons suivi les diverses phases de la végétation pendant les sept dernières années qui viennent de s'écouler, avec la permission de l'autorité militaire.

Les espèces nouvelles dont nous allons dresser le catalogue se divisent en deux grands embranchements :

### 1° PLANTES APPARTENANT A LA FRANCE.

Elles se subdivisent en :

#### 1° PLANTES DE LA RÉGION LITTORALE

Comprenant :

##### 1° PLANTES DU CORDON LITTORAL MÉDITERRANÉEN

- |                               |                                 |
|-------------------------------|---------------------------------|
| 1 Rapistrum orientale (D. C.) | 5 Malope malacoides (L.)        |
| 2 Reseda alba (L.)            | 6 Chrysanthemum Myconis (L.)    |
| 3 Lavatera trimestris (L.)    | 7 Chrysanthemum coronarium (L.) |
| 4 Lavatera punctata (L.)      | » »                             |

##### 2° PLANTES DU CORDON LITTORAL MÉDITERRANÉEN ET Océanique.

Trixago apula (Stew).

3° PLANTES DU CORDON LITTORAL OCÉANIQUE.

*Hibiscus roseus* (L.)

4° ETANGS MARINS, VASES ET TERRES SALÉES DE LA MÉ-  
DITERRANÉE.

*Heliotropium supinum* (L.)

5° ETANGS MARINS, VASES ET TERRES SALÉES DE LA MÉ-  
DITERRANÉE ET DE L'OCÉAN.

*Polypogon monspeliense* (Desf.)

6° RÉGION DE L'OLIVIER.

- |   |  |
|---|--|
| 1 <i>Delphinium pubescens</i> (D. C.)   | 16 <i>Knautia hybrida</i> (Coul.)          |
| 2 <i>Glaucium corniculatum</i> (Curt.)  | 17 <i>Senecio gallicus</i> (Chaix.)        |
| 3 <i>Sisymbrium columnæ</i> (Jacq.)     | 18 <i>Anthemis tinctoria</i> (L.)          |
| 4 <i>Lepidium rudérale</i> (L.)         | 19 <i>Anacyclus Valentinus</i> (L.)        |
| 5 <i>Polygala comosa</i> (Schlk.)       | 20 <i>Achillea tomentosa</i> (L.)          |
| 6 <i>Silene muscipula</i> (L.)          | 21 <i>Achillea nobilis</i> (L.)            |
| 7 <i>Medicago scutellata</i> (All.)     | 22 <i>Centaurea melitensis</i> (L.)        |
| 8 <i>Medicago pentacycla</i> (D. C.)    | 23 <i>Hedypnois cretica</i> (Willd.)       |
| 9 <i>Melilotus sulcata</i> (Desf.)      | 24 <i>Lactuca ramosissima</i> (Gr. et God) |
| 10 <i>Trifolium resupinatum</i> (L.)    | 25 <i>Campanula rapunculoides</i> (L.)     |
| 11 <i>Trifolium lappaceum</i> (L.)      | 26 <i>Marrubium supinum</i> (L.)           |
| 12 <i>Lathyrus ochrus</i> (D. C.)       | 27 <i>Andropogon halepensis</i> (Sibth.)   |
| 13 <i>Scorpiurus subvillosa</i> (L.)    | 28 <i>Phalaris paradoxa</i> (L.)           |
| 14 <i>Onobrychis caput galli</i> (Lam.) | 29 <i>Phalaris canariensis</i> (L.)        |
| 15 <i>Galium Parisiense</i> (L.)        | 30 <i>Phalaris nodosa</i> (L.)             |

7° CENTRE DE LA FRANCE.

*Camelina dentata* (Pers.) — *C. Foetida* (Fr.)

*Medicago marginata* (Willd.)

*Agrostis spica-venti* (L.)

8° EST DE LA FRANCE.

*Bortheroa incana* (D. C.)

*Bupthalmum salicifolium* (L.)

2° PLANTES ÉTRANGÈRES A LA FRANCE.

*Silene dichotoma* (L.)

*Plantes qui présentent les caractères de la flore  
Algérienne.*